

La Direction des équipements Publique De La Wilaya de Bordj Bou Arreridj lance Concours National Restreint de maitrise d'œuvres pour :

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (03),

COMMUNE BELIMORE.

Le concours s'adresse aux bureaux d'études nationaux architectes société civile professionnelle d'architecte (SCPA) composé de deux ou plusieurs architectes, agréés conformément aux dispositions des articles 15,16 et 17 du décret législatif 94/07 du 18 mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, justifiant des capacités techniques, professionnelles suivantes :

a -Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

Moyens humains :

- Un chef de projet (architecte ou ingénieur ou master) dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de trois (03) ans.

- Un technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de deux (02) ans.

b - Références professionnelles :

Ayant déjà réalisé durant les 10 dernières années au moins une maîtrise d'œuvre (étude et suivi), d'un projet de bâtiment classé a la **catégorie « A » ou plus** justifier par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public, ou les **EPE EPIC**

b- Capacités professionnelles

Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et / ou un agrément **en cours de validité**

Les bureaux d'études publics nationaux dispensent d'agrément, doivent être justifié par un décret de création ou statut du bureau d'étude .

-Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement sera joint à la soumission,

Les soumissionnaires intéressés par ce projet peuvent retirer le dossier candidature auprès de la direction des équipements Publique de Bordj Bou Arreridj (si le registre de retrait des cahiers des charge ne contient pas le nom et le caché et la signature de BET, IL sera éliminé).

Les candidats doivent présenter Quatre (04) offres (Candidature + Technique +Prestations +Financière) ces offres doivent être déposées en deux phases, tel que mentionné dans le cahier des charges.

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement le pli du « dossier de candidature » accompagnée des pièces exigées (voir l'article 26 du cahier des charges), dans une enveloppé fermé et anonyme ne comportant que la mention suivante :

A

Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj

Concours National Restreint de maitrise d'œuvres N° /2026.

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE (03),

COMMUNE BELIMORE.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le dépôt des offres sera le dernier jour de la durée de préparation du dossier de candidature **07 (Sept jours)** et ce à partir de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale) de 08h 00 à 13h 45, et que l'ouverture des plis sera au même jour à 14h:00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure, et l'ouverture des plis sera au même jour à 14h:00.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour à 14h:00 au siège d la DEP willaya de bordj Bou Arreridj.